

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 25 NOVEMBRE 2022

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (6)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Rémi BAUDOT, Nelly DEVILLE.

Membre excusé

Pierrick MERINO (Secrétaire adjoint, pouvoir à Nelly DEVILLE)

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Assiste : Nathalie MATTON

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en présentiel et en visioconférence ; Début de la réunion à 19h05.

1. Approbation du projet de CR du BD du 12 octobre 2022

Le projet de compte-rendu est approuvé par le Bureau directeur à l'unanimité des présents.

2. Modification du règlement des compétitions

Le Bureau directeur passe en revue les différents points du règlement des compétitions proposés pour modification par la commission en vue de la saison 2023. Ces changements s'inscrivent dans la ligne politique de simplification et dans l'objectif de féminisation, par une évolution progressive vers la parité (nombre de femmes dans les équipes, même niveau de couleur des circuits, de temps de course H et D).

3. Point sur l'actualité du CNOSF

Le Président fait part des 2 mesures importantes présentées lors du webinaire Education du CNOSF :

- 2 heures de sport pour les collégiens à titre expérimental (6 séances consécutives, indemnisation de 100€ par séance) dans certains territoires. Un mail sera adressé aux structures déconcentrées et aux clubs pour les inciter à établir des conventions.
- Semaine olympique et paralympique du 3 au 8 avril 2023. Le bureau directeur demande à la commission Jeunes de réfléchir à des actions envisageables lors de cette SOP.

Le Président signale que la Fédération étant labellisée Terre de Jeux, les clubs peuvent également l'être. Un kit de communication est à disposition pour proposer des actions aux collectivités Terre de Jeux. L'intérêt pour la Fédération porte sur le programme Explore Terre de Jeux pour la labellisation des PPO et des ELO, sur la sélection de porteurs de la Flamme (un orienteur l'a été), sur la possibilité d'un accès à la billetterie des JOP.

Le Président indique que les clubs, membres associés et structures déconcentrées vont être informés de la possibilité de proposer des actions dans le cadre du séjour de cohésion du Service National Universel.

4. Haut Niveau

Marie-Violaine PALCAU fait part de l'arrêt du haut niveau pour Vincent COUPAT et Nicolas RIO. Elle transmet les remerciements de celui-ci à l'ensemble de la Fédération pour tout le travail réalisé au quotidien pour la course d'orientation française.

Elle présente la restructuration de l'encadrement Haut Niveau CO à pied pour 2023 :

Groupes France concernés	Encadrement
GF - 18	Simon Leroy-SL- (CTS), Matthieu Puech-MP- (prestataire), Eva Jurenikova-EJ- (prestataire), Simon Charon-SC- (prestataire), Théo Fleurent-TF-



Junior	Olivier Coupat-OC- (CTS), Rémi Dubois-RD-(bénévole), Marian Basset-MB-(prestataire), Paul Ringot-PR- (prestataire)
Senior	Charly Boichut-CB- (EN), Matthieu Puech-MP, Eva Jurenikova-EJ, Pierre Martinez-PM-(prestataire), Marie-Violaine PALCAU-MVP- (DTN)
Intendance tout GF	Anne Obstetar (bénévole)

La DTN propose au Bureau directeur d'aligner le tarif prestataire Haut Niveau sur celui de la pré-accession de 160€ à 180€ brut par journée ; les vacances salariées de l'encadrement médical de 200 à 210€ ainsi que l'avenant au contrat du médecin coordonnateur de la Surveillance Médical Réglementaire, Catherine CHALOPIN.

Ces tarifs sont proposés à compter du 1^{er} janvier 2023. Le Bureau directeur valide à l'unanimité.

Marie-Violaine PALCAU fait part d'une demande de stage de 4 mois (492 heures sur le premier semestre 2023) au sein de la Fédération de la part de Roméo DERIAZ dans le cadre de son master STAPS 2^{ème} année afin de pouvoir réaliser des tests de terrain pour son mémoire portant sur l'entraînement et l'optimisation de la performance, sujet tout à fait intéressant pour la Fédération sur le plan du suivi de la charge d'entraînement. Olivier COUPAT est d'accord pour être son référent. Le coût pour la fédération s'élève à 1918,80€. Le Bureau directeur valide cette proposition.

5. Points divers

- Le Président fait part de la bonne dynamique avec à ce jour 9582 licenciés dont 1168 depuis septembre 2022. Chiffre atteint pour la première fois.
- Le Bureau directeur propose de renouveler la gratuité de la part fédérale de la licence pour les réfugiés ukrainiens en 2023.
- Le Président fait part de l'élargissement des missions confiées à la chargée de communication, Audrey DUQUENNE. Le Bureau directeur valide le suivi d'une formation d'initiation à Indesign.
- À la suite de la demande de Pierre DELENNE pour une manifestation dans le cadre du Téléthon, le Bureau directeur donne son accord pour la gratuité des titres de participation et des redevances à condition que la manifestation soit inscrite au calendrier fédéral, que le montant correspondant à cette gratuité soit intégralement reversé au Téléthon.
- Le Bureau directeur confirme son vote relatif aux indemnités annuelles des CTS.
- Il est proposé d'aligner le barème kilométrique de remboursement des frais de déplacement sur le barème kilométrique en vigueur dans le cadre des dons ouvrant droit à réduction d'impôt (actuellement de 0,324 € par kilomètre) pour n'avoir plus qu'un seul barème au lieu de deux. Une modification en ce sens du Règlement Financier sera proposée lors de la prochaine Assemblée Générale.
- Le Bureau directeur regrette que les conventions FFCO-Ligue n'aient pas mieux fonctionné. Une réflexion pour leur suivi est engagée.
- Le Bureau directeur valide les augmentations de salaire ainsi que les primes attribuées aux salariées.
- Marie-Violaine PALCAU indique que le contrat de délégation 2023-2026 pour la CO à ski est en cours de finalisation et devrait être signé le 8 décembre 2022 au plus tard.
- Le Bureau directeur propose que les cartes d'abonnement de transport soient remboursées aux membres du Comité directeur et aux experts dès leur première utilisation pour une mission FFCO et sur justificatif.

Fin de la réunion à 22h50.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

